



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

YONNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°89-2019-109

PUBLIÉ LE 30 AOÛT 2019

Sommaire

Préfecture de l'Yonne

89-2019-08-30-002 - Avis de recrutement sans concours au centre hospitalier d'Auxerre (1 page)

Page 3

Préfecture de l'Yonne

89-2019-08-30-002

Avis de recrutement sans concours au centre hospitalier
d'Auxerre

AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS
AU CENTRE HOSPITALIER D'AUXERRE

Le Centre Hospitalier d'Auxerre recrute sans concours :

- 9 agents des services hospitaliers qualifiés
- 1 agent d'entretien qualifié
- 5 adjoints administratifs de 2^{ème} catégorie

Peuvent faire acte de candidature, toutes les personnes remplissant les conditions suivantes :

- Aucune condition de titre ou de diplôme n'est exigée.

Dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis au recueil des actes administratifs, les intéressés doivent adresser :

- Une lettre de candidature,
- Un curriculum vitae détaillé, incluant les formations suivies et les emplois occupés et leur durée à :

Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier d'Auxerre
2 boulevard de Verdun - BP 69
89011 Auxerre Cedex

La sélection des candidats est confiée à une commission composée d'au moins trois membres. Après examen du dossier de chaque candidat, la commission auditionne ceux dont elle a retenu la candidature.

La commission se prononce en prenant notamment en compte des critères professionnels. A l'issue des auditions, la commission arrête, par ordre d'aptitude, la liste des candidats déclarés admis.

P/Le Directeur des Ressources Humaines
et des Affaires Médicales
Muriel RESSENCOURT

Chargée du personnel non médical

